



BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

NOTE SUR LE CRÉDIT BANCAIRE

SEPTEMBRE 2022-SEPTEMBRE 2023

MAI
2024

Table des Matières

	Introduction	5
	L'évolution du crédit au secteur privé	6
	Dollarisation du crédit	7
	Impact des impulsions monétaires sur les conditions de financement de l'économie	7
	Réactions des taux d'intérêt débiteurs aux impulsions monétaires	7
	Qualité du portefeuille de crédit	9
	Crédits accordés dans le cadre des programmes incitatifs de la BRH	10
	Répartition sectorielle du crédit privé	11
	Répartition du crédit par région	13
	Répartition du crédit par genre	14
	Conclusion et Perspectives	15

INTRODUCTION

Les informations relatives aux conditions de financement de l'économie revêtent une importance capitale, étant donné que, d'une part, elles renseignent sur l'efficacité de certains canaux de transmission de la politique monétaire, dont le canal du taux d'intérêt et celui du crédit, et d'autre part, rendent compte des risques pesant sur la stabilité financière. Une analyse de l'évolution des concours à l'économie est particulièrement pertinente dans le contexte haïtien où l'investissement privé dépend pour l'essentiel de l'autofinancement et du financement bancaire en l'absence de marchés financiers.

Cependant, en dépit des incitations de la Banque centrale en faveur du crédit privé, notamment du crédit à des secteurs productifs, ce dernier continue d'afficher un manque de dynamisme, lié à un ensemble de contraintes structurelles et conjoncturelles. De plus, la mise en œuvre de la politique monétaire en Haïti au cours de ces dernières années, s'inscrit dans un contexte de crise multidimensionnelle avec des incidences inflationnistes, lesquelles se sont exacerbées au cours de la période post-Covid. Cette persistance du taux d'inflation à deux (2) chiffres est le reflet d'un ensemble de défis auxquels l'économie haïtienne est confrontée, allant de la dégradation des fondamentaux macroéconomiques à la récurrence des chocs conjoncturels, tels que la pénurie de produits pétroliers, la dégradation du climat sécuritaire entravant la mobilité des facteurs de production et la flambée des prix des matières premières sur les marchés internationaux. Le

taux d'inflation, qui a bondi à 38,7 % en 2022 contre 13,1 % en 2021, ainsi que la dépréciation de 20 % de la gourde par rapport au dollar américain, attestent de l'ampleur des chocs et de l'accentuation des vulnérabilités existantes en Haïti.

Dans un tel environnement, les contraintes à l'efficacité de la politique monétaire se sont renforcées et ont conduit à des arbitrages difficiles de la Banque centrale, entre la relance économique et la maîtrise de l'inflation. Pour contrer la forte volatilité des prix, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a dû resserrer les conditions monétaires en août 2022 à travers notamment l'augmentation des taux d'intérêt directeurs et l'ajustement à la hausse des coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en devises.

Toutefois, la BRH reste attachée à son objectif de soutien à l'économie et suit de près le mécanisme de son financement, à travers notamment le crédit bancaire au secteur privé. Conséquemment, cette note analyse l'évolution de cet agrégat sur la période allant de septembre 2022 à septembre 2023, en mettant un accent particulier sur le rôle du crédit en tant que canal de transmission des impulsions monétaires au secteur réel. Il s'agit également de mettre en relief la répartition sectorielle des prêts à l'économie afin d'en tirer les implications pour la croissance économique. La répartition régionale et par genre du crédit est aussi analysée, en vue de dégager des perspectives par rapport à la mise en œuvre de la politique monétaire et l'implémentation de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF).

A- L'ÉVOLUTION DU CRÉDIT AU SECTEUR PRIVÉ

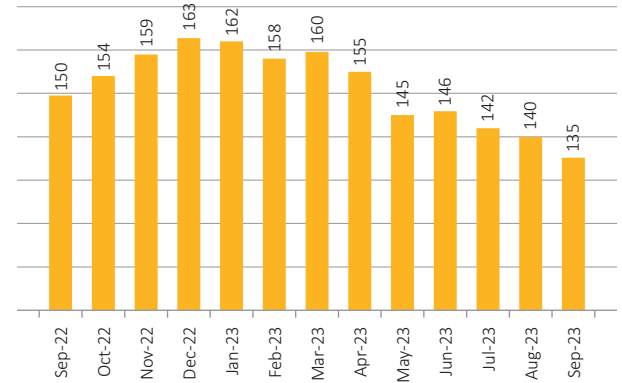
Le contexte sociopolitique continue d'amplifier les anticipations négatives des agents économiques, notamment ceux ayant une aversion pour le risque. Ce climat pèse également sur la dynamique de l'intermédiation financière au niveau du système bancaire haïtien. La dégradation de la conjoncture a renforcé la posture attentiste des acteurs économiques, avec des répercussions négatives à la fois sur l'offre et la demande de crédit.

En termes nominaux, le portefeuille de crédit s'est replié d'environ 10 % en 2023, après avoir enregistré une croissance de 14,1 % un an plus tôt. Hormis une hausse en décembre 2022, le crédit privé a plutôt regressé en rythme trimestriel sur l'ensemble de l'exercice 2023. Cette variation négative enregistrée entre septembre 2022 et septembre 2023 reflète à la fois le comportement du portefeuille de prêts en dollars et en gourdes, lesquels ont respectivement reculé de 15,06 % et 16,2 %. À noter que, rapporté au PIB de 2023, le crédit au secteur privé ne représente que 5 %, ce qui est nettement inférieur à la moyenne régionale oscillant autour de 45 %.

En termes réels, la contraction des concours à l'économie est encore plus importante, s'inscrivant à -31,4 % en 2023 contre -17,35 % en 2022 compte tenu du niveau élevé de l'inflation.

Graphique I

Portefeuille de prêts du système bancaire
(en milliards de gourdes)

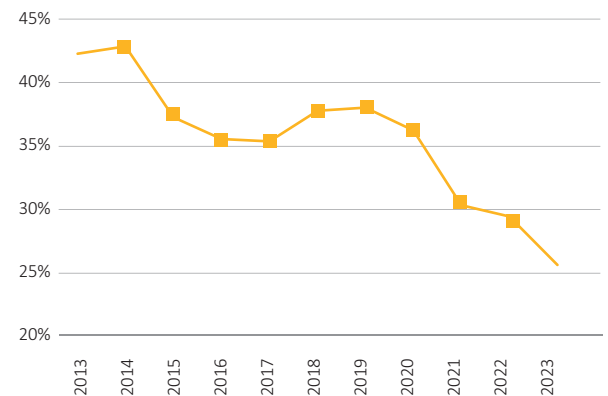


Source : BRH/Direction de la Supervision

Quant au ratio crédit/dépôt, il demeure en deçà de 30 % depuis l'exercice 2022 et s'est inscrit en baisse à 26 % au 30 septembre 2023. Ceci traduit une faiblesse encore plus marquée de l'intermédiation bancaire et le renforcement de la tendance des institutions financières à orienter leurs ressources vers des opérations moins risquées.

Graphique II

Ratio crédit/dépôt



Source : BRH/Direction de la Supervision

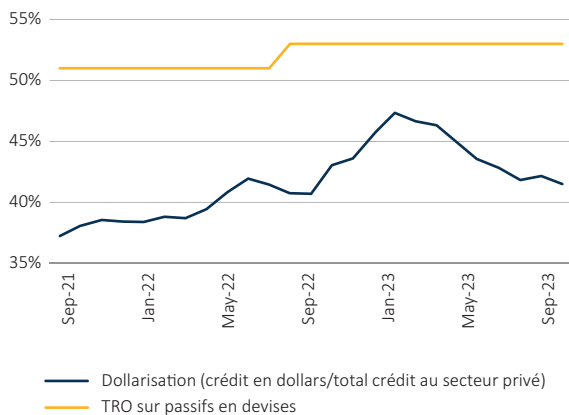
DOLLARISATION DU CRÉDIT

En ce qui a trait à la dollarisation du crédit, elle continue d'évoluer en-dessous de 50 %, résultat des mesures prises par la Banque centrale, en vue de limiter les prêts en dollars, notamment ceux dédiés à la consommation. Ajouté à cela, il est important de souligner le taux élevé des réserves obligatoires sur les passifs en devises (53 %), en vue de mitiger les risques associés à l'octroi de crédit en dollars ÉU, compte tenu de la tendance fondamentale du taux de change.

Entre septembre 2022 et septembre 2023, le ratio crédit dollars/crédit total n'a augmenté que de 80 points de base pour s'établir à 41,5 %, ceci, en raison de l'effet-change, le volume de prêts en devises ayant chuté sur la période.

Graphique III

TRO sur les passifs en devises et dollarisation du crédit



Source : BRH/Direction Monnaie et Analyse Économique (MAE)

B- IMPACT DES IMPULSIONS MONÉTAIRES SUR LES CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

RÉACTIONS DES TAUX D'INTÉRÊT DÉBITEURS AUX IMPULSIONS MONÉTAIRES

La transmission des impulsions monétaires est de plus en plus difficile dans un contexte de dollarisation partielle et de faible niveau de bancarisation des agents économiques. De plus, une réaction asymétrique des taux débiteurs aux décisions de politique monétaire est généralement observée. En effet, selon une étude intitulée « Pass-through des taux bancaires en Haïti : Implications pour les Autorités monétaires » (Claude Jacques Divers, Cahier de recherche BRH No 4, 2019), il apparaît que les banques commerciales réagissent plus vite à une posture monétaire restrictive en répercutant la hausse des taux directeurs sur les taux débiteurs. En revanche, elles sont moins enclines à diminuer les taux d'intérêt sur les prêts lorsque la politique monétaire s'assouplit.

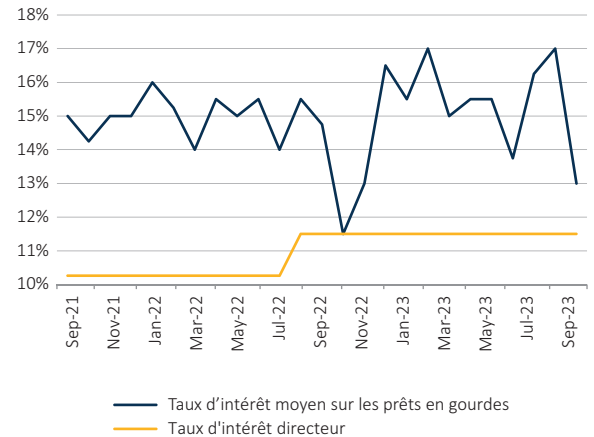
Au cours de l'exercice sous étude, les Autorités monétaires ont gardé inchangées les mesures adoptées en 2022 pour éviter de pénaliser davantage l'activité économique qui pâtit déjà

des effets de nombreux chocs négatifs, tant internes qu'externes. Il convient de rappeler qu'en août 2022, la BRH avait affiché une posture restrictive, en vue d'atténuer les tensions sur le marché des changes et leurs impacts sur l'évolution des prix. Ainsi, les taux sur les bons BRH de 7, 28 et 91 jours ont été fixés à 6 %, 8 % et 11,5 % contre 4 %, 6 % et 10 % auparavant tandis que le taux de mise en pension a été maintenu à 17 % pour les bons BRH et fixé à 14 % pour les bons du trésor.

L'ajustement des taux d'intérêt débiteurs au niveau du système bancaire s'est fait graduellement. En effet, le taux d'intérêt moyen appliqué sur les prêts en gourdes a connu une hausse, passant de 14,75 % en septembre 2022 à 16,5 % en décembre pour atteindre 17 % en février 2023. Par la suite, ce taux a affiché un comportement en dents de scie, avant de terminer l'année à un niveau de 13 %. Le taux d'intérêt maximum a suivi une tendance similaire, passant de 24 % en septembre 2022 à un pic de 28 % en février 2023 avant de se replier à 20 % en septembre 2023. Cette baisse en fin de période ne devrait pas être associée à un renversement de tendance car les taux ont rapidement augmenté, se rapprochant de leur niveau maximal les mois suivants.

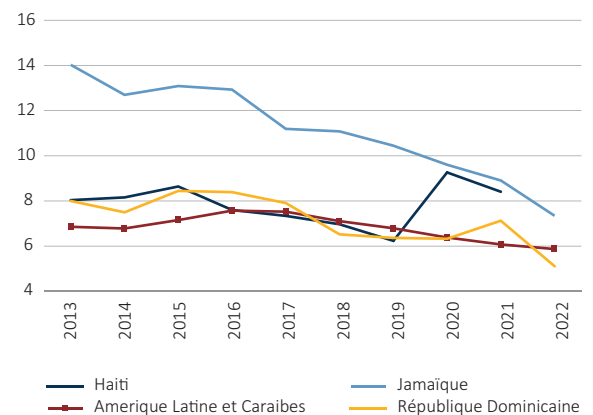
Par ailleurs, le spread de taux d'intérêt demeure particulièrement élevé en Haïti, comparable uniquement à celui observé en Jamaïque au sein de la région (voir Graphique V). Cette situation met en évidence les défis posés par la surliquidité et la structure oligopolistique caractérisant le système bancaire haïtien.

Graphique IV
Taux d'intérêt directeur et taux d'intérêt moyen sur les prêts en gourdes



Source : BRH/Direction du Contrôle de Crédit

Graphique V
Spread de taux d'intérêt (en %)



Source : Banque Mondiale

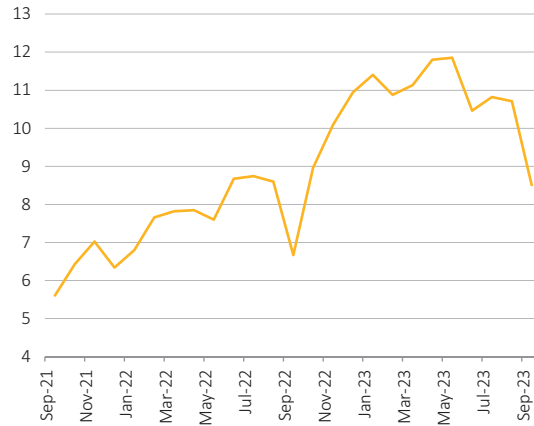
QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

En 2023, la qualité du portefeuille de crédit s'est détériorée, les conditions sécuritaires ayant négativement impacté le chiffre d'affaires des entreprises avec des effets induits sur la solvabilité des débiteurs du système.

Ainsi, le coefficient d'arréage du système bancaire a affiché une hausse, passant de 6,67 % en septembre 2022 à 8,51 % en septembre 2023, avec un pic de 11,85 % en mai 2023. Par ailleurs, les provisions pour créances douteuses ont représenté 79,38 % des prêts improductifs bruts, soit un repli de 10,13 points de pourcentage par rapport à septembre 2022. Cette situation s'est accompagnée de la réduction significative du nombre de comptes de prêts, lequel est passé de 91 733 en 2021 à 79 508 en 2022 pour se chiffrer à 69 098 en 2023.

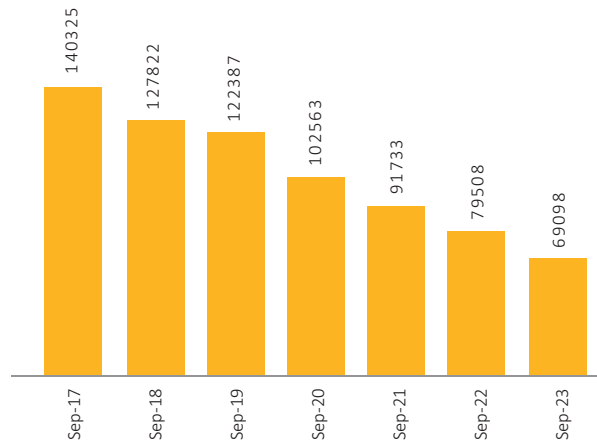
Face à ces constats, la BRH a pris un ensemble de dispositions à travers la circulaire 115-3, allant du moratoire sur les remboursements de capital à la restructuration des prêts devenus improductifs, en vue de limiter les impacts de la dégradation du climat des affaires sur la stabilité du système financier.

Graphique VI Prêts improductifs en % des prêts bruts



Source : BRH/Direction de la Supervision

Graphique VII Nombre de comptes de prêts (en unités)



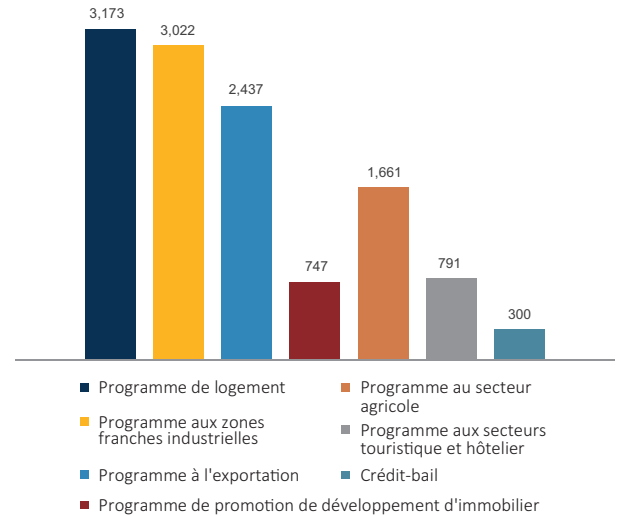
Source : BRH/Direction de la Supervision

CRÉDITS ACCORDÉS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES INCITATIFS DE LA BRH

Différentes initiatives ont été mises sur pied afin d'apporter un soutien particulier aux secteurs porteurs de croissance. Il s'agit de facilités accordées par la Banque centrale, à travers les intermédiaires financiers, pour stimuler l'activité économique.

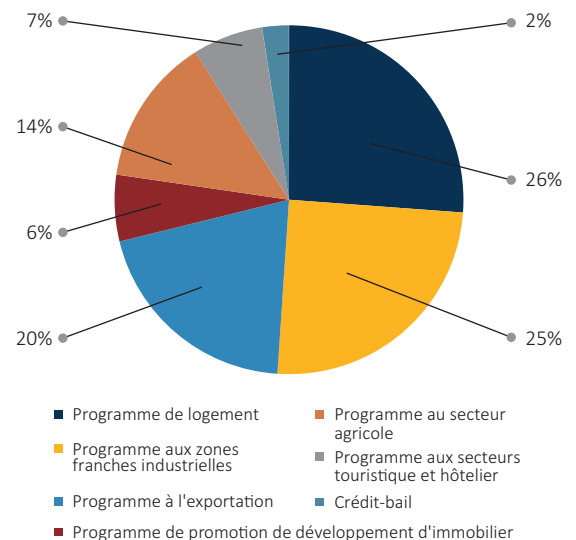
Au terme de l'exercice 2022-2023, les crédits accordés dans le cadre de ces programmes se sont élevés à 12,37 milliards de gourdes. Le secteur immobilier a été le plus grand bénéficiaire avec un portefeuille de 3,173 milliards de gourdes représentant 26,16 % du total. S'ensuivent les crédits octroyés aux zones franches industrielles, qui ont totalisé 3,022 milliards de gourdes, équivalant à 24,91 % de l'encours. Le montant attribué aux entreprises tournées vers l'exportation s'est établi à 2,437 milliards de gourdes, soit une pondération de 20,42 %. L'enveloppe allouée au secteur agricole a totalisé 1,661 milliard de gourdes, soit 13,69 % de l'encours total. Les crédits accordés au secteur touristique et hôtelier, ainsi qu'au programme de promotion de développement d'immobiliers, se sont établis respectivement à 791 et 747 millions de gourdes, ce qui représente 6,52 % et 6,16 % de l'enveloppe.

Graphique VIII
Crédit aux secteurs productifs (MG)



Source : BRH/Direction Contrôle de Crédit

Graphique IX
Crédit aux secteurs productifs en %



Source : BRH/Direction Contrôle de Crédit

C- ANALYSE DE LA RÉPARTITION SECTORIELLE DU CRÉDIT BANCAIRE

Selon les données disponibles au 30 septembre 2023, le financement accordé à tous les secteurs d'activité a régressé à l'exception de « électricité, gaz et eau ». Une baisse annuelle particulièrement importante (-99,2 % contre -22,3 % en 2022) a été enregistrée au niveau du secteur agricole, suite à la radiation d'un nombre important de prêts de ce secteur selon les informations collectées par la BRH. À l'absence de mécanismes de couverture des risques, sont venues s'ajouter les difficultés d'accès aux zones géographiques pourvoyeuses des produits agricoles, notamment le Grand Sud, entravant ainsi la circulation des denrées en provenance des départements du Sud, Sud-Est, des Nippes et de la Grand'Anse. Les agriculteurs ont subséquemment enregistré des pertes de revenus substantielles, avec des incidences négatives sur leur capacité de remboursement et donc, d'emprunt au niveau du système financier formel.

Parallèlement, le secteur « Services » a chuté de 21,7 % après avoir enregistré une hausse de 7,7 % en septembre 2022. De même, le secteur « transport, entrepôt et communication », lui aussi affecté par la dégradation du climat sécuritaire sur l'exercice, a vu son portefeuille diminuer de 46,2 % après une progression de

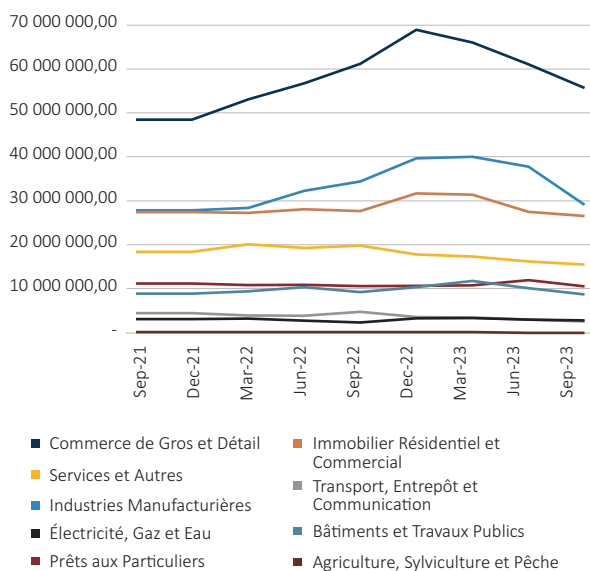
7 % en 2022.

La dégradation de la conjoncture socio-politique s'est aussi reflétée dans le portefeuille de crédit « immobilier résidentiel et commercial », lequel a enregistré une diminution de 4,08 % en 2023, après une variation positive de 0,9 % un an plus tôt. Les chiffres disponibles montrent également une contraction du secteur des « Bâtiments et travaux publics » de 5,4 % contre une croissance de 3,9 % en 2022.

De même, le crédit accordé aux « industries manufacturières » et celui aux particuliers ont évolué à la baisse, affichant des variations respectives de -15,4 % et -0,6 %. Quant au crédit alloué au « commerce de gros et de détail », il a chuté de 8,96 % dans un contexte où les importations ont accusé un repli de 26,6 % en volume, ce qui témoigne du ralentissement des activités économiques résultant de la détérioration du climat des affaires.

Par contre, la variation annuelle du crédit octroyé au secteur « électricité, gaz et eau » s'est établie à + 19 % en 2023, en dépit de la réduction de 9,3 % de la production de ce secteur dont la contreperformance a été attribuée au dysfonctionnement de certaines centrales électriques, aux périodes de sécheresse et à la dégradation des conditions sécuritaires entravant la réhabilitation et la construction des infrastructures hydrauliques, entre autres.

Graphique X
Crédit aux secteurs productifs (MG)



Source : BRH/Direction de la Supervision

Le rationnement du crédit privé, entretenu par la fragilité de la conjoncture socio-politique s'est accompagné d'une chute de la production dans la plupart des secteurs d'activité à l'exception des services non marchands. En 2023, l'économie haïtienne a enregistré une 5^e année consécutive de contraction du PIB, marquant la plus longue période de récession au cours de ces vingt-cinq dernières années.

Tableau I
Portefeuille de crédit et valeur ajoutée par secteur (variation annuelle)

Variation en glissement annuel (Exercice 2022-2023)

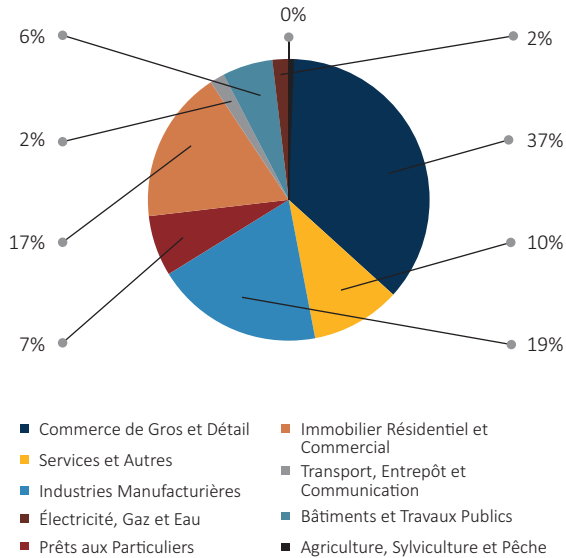
Branche d'activité	Portefeuille de crédit	Valeur ajoutée
Agriculture, Sylviculture et Pêche (100)	-99.25%	-5.60%
Industries Manufacturières	-15.46%	-2.60%
Électricité, Gaz et Eau	19.14%	-9.30%
Bâtiments et Travaux Publics	-5.41%	-6.90%
Commerce de Gros et Détail	-8.96%	-8.30%
Immobilier Résidentiel et Commercial	-4.08%	-5.80%
Transport, Entrepôt et Communication	-46.20%	-8.30%
Services et Autres	-21.65%	-1.10%

Source : IHSI, BRH/Direction de la Supervision

Pour la période sous revue, l'analyse de la distribution sectorielle du crédit bancaire fait ressortir un statu quo qui peut être associé à des facteurs tant structurels que conjoncturels. Le commerce de gros et de détail continue de bénéficier de plus d'un tiers (1/3) des prêts accordés par le système bancaire (36,7 %). Viennent ensuite les « industries manufacturières » et « l'immobilier résidentiel et commercial » dont les parts respectives dans le portefeuille du système s'élèvent à 19,2 % et 17,5 % respectivement. La part allouée à l'Agriculture demeure en dessous de 1 %.

Graphique XI

Poids des secteurs dans le portefeuille de crédit



Source : BRH/Direction de la Supervision

D- RÉPARTITION DU CRÉDIT PAR RÉGION

L'analyse de la distribution du crédit par département géographique atteste d'une forte concentration des prêts dans le département de l'Ouest, dont le poids est passé de 60 % à 70 % entre 2020 et 2023. Cette prépondérance est significative par rapport aux autres départements, le Nord et l'Artibonite occupant respectivement les deuxième (8 %) et troisième positions (6 %), alors que la contribution des autres régions demeure marginale, se situant

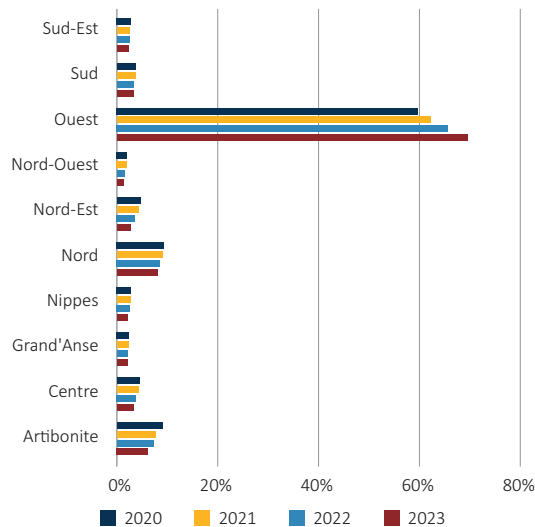
entre 1 et 3 %.

Cette distribution du crédit est également reflétée dans la localisation des succursales bancaires, 67 % d'entre elles étant situées dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Aussi, les données indiquent-elles que 79 % des dépôts sont collectés dans la zone métropolitaine, contre seulement 21 % dans les villes de province.

Cette concentration bancaire autour du principal centre économique du pays met en lumière non seulement la quête de proximité avec les zones d'activité économique dense mais souligne également la persistance des contraintes au renforcement de l'inclusion financière.

Graphique XII

Distribution du crédit par département



Source : BRH/Bureau d'information sur le crédit

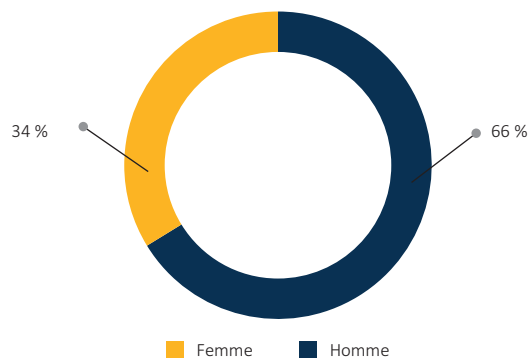
E- RÉPARTITION DU CRÉDIT PAR GENRE

Les statistiques disponibles sur la répartition du crédit par genre en 2023 démontrent que la part des crédits accordés aux hommes est nettement plus élevée que celle octroyée aux femmes. En effet, les hommes ont bénéficié de 66 % des prêts accordés en monnaie locale contre 34 % pour les femmes. Le gap est encore plus important s'agissant du financement en devises, la répartition étant de 79,30 % en faveur des hommes contre 20,70 % pour les femmes. Cette disparité reflète, d'une part, les écarts de revenus et d'emplois entre les deux genres, et d'autre part, le manque d'accès des femmes aux instruments financiers et aux ressources productives. En effet, selon un rapport de la Banque mondiale publié en mai 2023 « Le Potentiel inexploité d'Haïti : une évaluation des obstacles à l'égalité de genre », les femmes tendent à être moins bancarisées que les hommes¹. Parmi le tiers de la population haïtienne ayant accès à un compte bancaire, il existe un écart notable d'environ 5 points de pourcentage entre hommes et femmes. Au niveau du marché de l'emploi, 23 % des femmes en zones urbaines sont au chômage contre 17 % pour les hommes. De même, 8 % des femmes dans les zones rurales ont une propriété foncière contre 20 % pour les hommes.

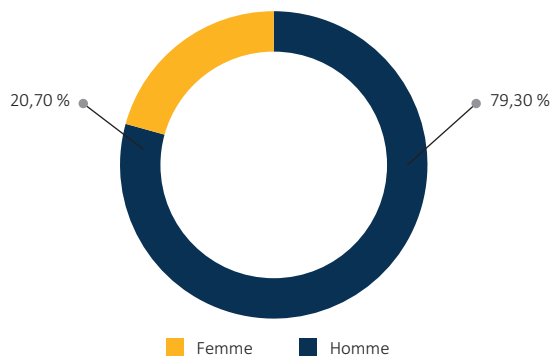
¹ <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/4b69af839b59351a5d7a-245d71a57c13-0370012023/related/-French-Haiti-Gender-Assessment-Summary-report.pdf>

Graphique XIII Distribution du crédit par genre

Crédit en gourdes



Crédits en dollar ÉU



Source : BRH/Bureau d'information sur le crédit

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'évolution du crédit privé en Haïti est liée dans une grande mesure à la conjoncture socioéconomique et politique du pays. Compte tenu du ralentissement des activités productives, la répartition du crédit en 2023 a été une fois de plus orientée vers le commerce et très faiblement vers les secteurs à forte valeur ajoutée. Les données du premier semestre de l'exercice en cours soutiennent une poursuite à la baisse des concours à l'économie en 2024 avec des incidences négatives sur la consommation et l'investissement. Ainsi, la redynamisation de l'intermédiation financière passe par une amélioration des conditions sécuritaires et un contexte moins incertain qui facilite l'ancrage des anticipations des agents économiques. Ceci

devrait permettre de desserrer les contraintes à un possible assouplissement monétaire soutenu par l'évolution relativement stable des finances publiques et celle de l'offre de monnaie dans l'économie.

Pour encourager le financement des activités productives et accompagner la transformation structurelle de l'économie, la Banque centrale continue de mettre en œuvre des politiques non conventionnelles. En effet, la BRH est en train de revisiter son agenda monétaire pour la croissance et l'emploi en mettant un accent particulier sur l'accès au financement et le renforcement de la résilience des petites et moyennes entreprises. L'Institution continue d'œuvrer dans le sens de la réduction des inégalités de genre à travers des accompagnements techniques et financiers visant à renforcer la compétitivité des entreprises dirigées par les jeunes et par les femmes.



Bureau d'Information sur le Crédit



**Le Crédit Responsable commence
par une bonne information.**

FAITES CONFIANCE AU BIC !

**12, Rue Butte, Bourdon
Tel: 28 17 00 00/ 28 17 00 01**



Bureau d'Information sur le Cr dit

**Le BIC utilise les informations
qu'il collecte pour aider
les institutions financi res
  prendre des d cisions de cr dit.**

FAITES CONFIANCE AU BIC !

12, Rue Butte, Bourdon
Tel: 28 17 00 00/ 28 17 00 01



RESTEZ INFORMÉS DE TOUTES LES DERNIÈRES MISES À JOUR DE LA BRH !

Scannez ce QR code pour nous suivre
sur notre nouveau compte X: **@BRHHaiti_**



